

AXE EST OUEST

INFO
TRAVAUX



Image de synthèse du projet terminé
© Gautier et Conquet Associés

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Les travaux d'aménagement de l'axe est-ouest démarreront à partir du 2 janvier 2012 et devraient s'achever en septembre 2013.

Vous trouverez dans cette lettre une information sur les travaux qui se dérouleront à proximité de votre domicile ainsi que les coordonnées du médiateur de chantier.

Nous veillerons à ce que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions possibles et vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du chantier.

GUY JOUHIER,
VICE-PRÉSIDENT DE RENNES MÉTROPOLE
DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS
ET AUX INFRASTRUCTURES

> L'axe est-ouest : c'est quoi ?

De la place de Bretagne à Rennes jusqu'à Cesson-Sévigné, l'axe est-ouest est un site de transports collectifs aménagé pour que les bus circulent à l'abri de la circulation générale.

En 2000, deux tronçons ont été réalisés sur une distance totale de 5 km, l'un à Rennes, l'autre à Cesson-Sévigné.

À partir du 2 janvier prochain, les travaux de la deuxième tranche de l'axe est-ouest permettront de raccorder les deux sections entre la rue Richard Lenoir et l'avenue des Préales.

Ce nouveau tronçon en site propre sera emprunté par sept lignes de bus.

Toujours dans le but d'améliorer les déplacements, le projet prévoit de donner davantage d'espace aux piétons.

Les vélos quant à eux, circuleront dans des couloirs aménagés sur la chaussée ou sur les berges de la vilaine.

Enfin, le projet de l'axe est-ouest englobe également la requalification d'espaces publics existants (les avenues Maginot, Aristide Briand, François Chateau et du Général Leclerc) et la création d'un parc-relais de 250 places à la place de l'ancien terrain des gens du voyage.

L'enveloppe financière des travaux de l'axe est-ouest (y compris la création du parc-relais) est de 25 578 000 € TTC valeur mai 2006.

> Un chantier sur plusieurs secteurs et en plusieurs phases

Avenue François Chateau : de janvier 2012 à l'été 2013

Parc Relais Préales + voie nouvelle : de janvier 2012 à mi 2012

Avenues Aristide Briand et Sergent Maginot : de mi 2012 à l'été 2013

Station bus et parvis du parc-relais : de mi 2012 à fin 2012

Avenue du Général Leclerc : de mi 2012 au printemps 2013

CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

La planification des travaux a été étudiée afin de limiter les difficultés de circulation tout en maintenant l'accès des riverains à leur domicile et en assurant les meilleures conditions de sécurité pour tous.

La circulation générale sera maintenue dans le périmètre des travaux mais réduite à une seule file par sens de circulation.

Des itinéraires de délestage seront mis en place (« suivez l'hermine »).

LES TRAVAUX DE JANVIER À JUIN 2012

TRÉMIE DU PONT DE STRASBOURG
À partir du 4 janvier : fermeture dans la journée pour réalisation de travaux d'abattage d'arbres et de libération d'emprise.
À partir du 23 janvier : fermeture à la circulation générale pour deux mois environ.

AVENUE DU SERGENT MAGINOT
Travaux France Télécom.
Du 09 au 13 janvier : tranchée réalisée par ½ chaussée.

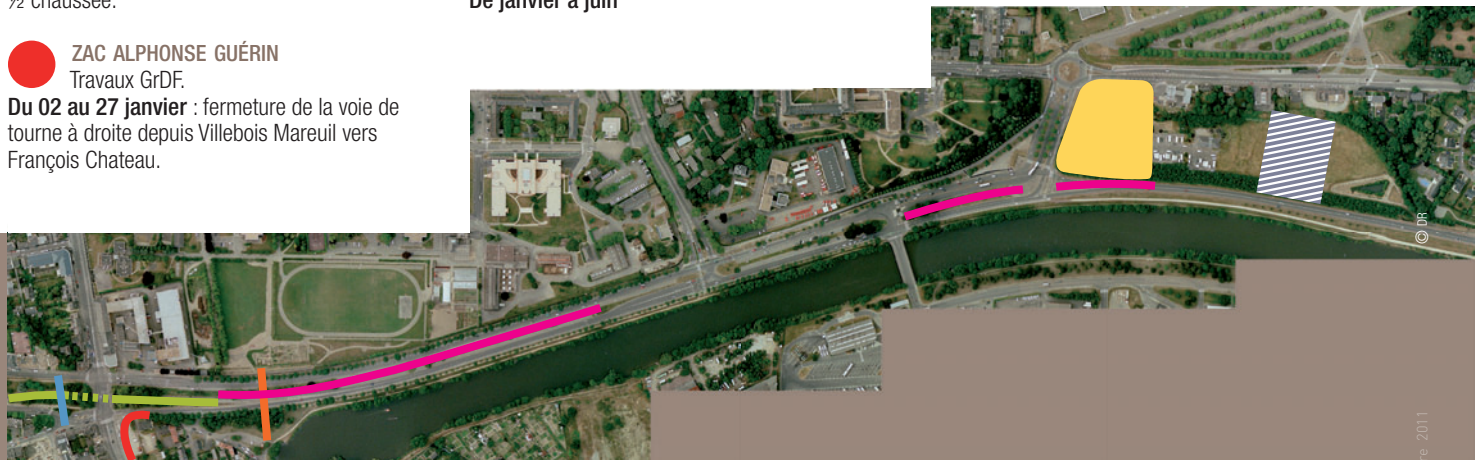
ZAC ALPHONSE GUÉRIN
Travaux GrDF.
Du 02 au 27 janvier : fermeture de la voie de tourne à droite depuis Villebois Mareuil vers François Chateau.

AVENUE FRANÇOIS CHATEAU
Poursuite des travaux de chauffage urbain.
Du 16 au 20 janvier : tranchée réalisée par ½ chaussée.

**AVENUE FRANÇOIS CHATEAU
AVENUE DES PRÉALES**
Création des voies bus.
De janvier à juin

ANCIEN TERRAIN DES GENS DU VOYAGE
Création du futur parc-relais.
De janvier à juin

Installation de chantier.



INFORMATIONS

Affichage "info travaux" sur le bungalow de chantier rue Alphonse Guérin.

Auprès des directions de quartier Thabor / Saint-Hélier / Alphonse Guérin et Jeanne d'Arc / Longs-Champs / Beaulieu.

Les sites internet www.rennes-metropole.fr et www.ville-rennes.fr

DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX

Un médiateur de chantier est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux.

Tél : 02 23 62 12 28 ou 06 11 54 24 42

Les travaux de l'Axe Est-Ouest sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds européen de développement régional. Le projet reçoit également le soutien de l'État, de la Région Bretagne et du Conseil général d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du Contrat de projets État-Région 2007-2013.

